

# TOMATE D'INDUSTRIE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ÉCOPHYTO

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**Bulletin de santé du végétal - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

**SONITO**

N° 6 - mercredi 21 novembre 2018 - BILAN



Stades parapluie à récolte.

## En bref :

	Taupins	Vers gris	Pucerons	Noctuelles	Mineuses	Thrips	Acarions	Bactérioses	Mildiou	Alternariose	Pourriture des fruits
Secteur Drôme			●	●			●	●	●	●	
Secteur Camargue	●		●	●			●		●	●	

○ Absence   ● Risque   ● Présence modérée   ● Présence certaine   ● Présence dangereuse

**CLIMATOLOGIE :** Après une fin de mois d'avril presque estivale, la situation climatique à partir de début mai n'a pas permis d'effectuer les plantations dans des conditions idéales. **Des épisodes venteux et froid ainsi que des pluies ont perturbé les plantes**, tout comme des écarts de température assez importants d'un jour à l'autre et du matin au soir. **Les nombreux orages avec les variations de température ont eu des conséquences fortes sur le développement des maladies et des adventices.** Ensuite, à partir de mi-juin, la situation a été rendue meilleure par le mistral. Ce dernier a cependant empêché de lutter correctement contre les maladies déclarées, à savoir Mildiou, Bactérioses et, dans une moindre mesure Alternaria à cette époque-là. La situation climatique est devenue bien estivale, voire caniculaire, par la suite en juillet et début Août. Un orage important a cependant eu lieu le 9 août en Vaucluse et Drôme. De mi-août à mi-octobre, l'absence de pluie a fort heureusement permis de récolter dans de bonnes conditions.

**ADVENTICES :** Le **développement des mauvaises herbes a été important ce printemps à la suite des pluies énoncées plus haut.** Nous avons observé, comme d'habitude, des morelles, des renouées, des graminées, etc... Attention aux stades phénologiques de chacune et notamment de la Morelle noire (*Solanum nigrum*). Passé le stade 1 à 2 feuilles vraies, il est difficile de lutter. Les nombreuses levées ont été échelonnées et d'autant plus complexes à contrôler. A noter que nous avons observé de plus en plus de Souchet rond, *Cyperus rotundus* en Camargue.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Robert GIOVINAZZO  
SONITO  
Maison de l'Agriculture  
Site Agroparc - Bat. B  
84912 - AVIGNON  
rgiovinazzo@sonito.fr   tel : 04 90 86 64 39

# TOMATE D'INDUSTRIE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N° 6 - mercredi 21 novembre 2018 - BILAN suite

**TAUPINS :** Nous n'avons observé que **peu d'attaques de taupins**. Une parcelle en Camargue a eu cependant près de 20 % de pertes. Les attaques se manifestent, cependant, sur la gaine de goutte à goutte. Cela entraîne de nombreuses fuites et une mauvaise gestion de l'irrigation, fertilisation et des adventices.

**PUCERONS :** Quelques foyers ont été présents notamment en Camargue mais aussi dans la Drôme.

**NOCTUELLES :** Les pièges ont été en place début juin. Une première noctuelle a été piégée à Uchaux le lendemain de la mise en place le mercredi 6 juin, cependant nous savions que les premières captures ont eu lieu autour du 20-25 mai, un peu comme chaque année. Il s'agissait donc de la première génération pour laquelle nous avons fait tourner le modèle. Nous étions sur les mêmes dates que l'an précédente mais la situation climatique différait. La deuxième génération, annoncée fin juin-début juillet pour la Camargue et plutôt début juillet pour la Drôme est finalement arrivée durant la première quinzaine de juillet. **Nous n'avons pas pu déterminer précisément la date de la deuxième génération ainsi que les évolutions en fonction des dernières températures plus estivales pour les générations suivantes car la modélisation a été rendue inutilisable à la suite d'un orage vers la mi-juin.**

Les pièges en place ont capturé une cinquantaine de noctuelles par semaine. Des plantations tardives en Camargue ont présenté de nombreuses morsures sur fruits et feuilles ainsi que de jeunes stades larvaires « balladeurs ». Au 25 juillet, nous étions peut-être sur la fin de la deuxième génération (ce que semblaient indiquer certains pièges) ou le début de la troisième, vu les températures. Dans les 2 cas, le risque était là.

**ACARIENS :** Les premiers acariens ont été observés au 23 juin en Camargue à la faveur des températures estivales mais une semaine plus tard que les saisons précédentes. Il n'y a pas eu cependant de grosses attaques d'acariens malgré les montées de températures.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)  
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Robert GIOVINAZZO  
SONITO  
Maison de l'Agriculture  
Site Agroparc - Bat. B  
84912 - AVIGNON  
[rgiovinazzo@sonito.fr](mailto:rgiovinazzo@sonito.fr) tel : 04 90 86 64 39

# TOMATE D'INDUSTRIE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N° 6 - mercredi 21 novembre 2018 - BILAN fin

## MALADIES :

**Des foyers de Mildiou ont été observés fin mai sur Arles, Orange et Pierrelatte. Il y a eu un Flash en ce sens le 1<sup>er</sup> juin. Au 13 juin, en plus de ceux déjà cités, toute la Drôme est concernée.** Les conditions orageuses ont encore fait évoluer les cycles et entraîner forcément la sortie de nouveaux foyers où l'évolution de ceux en place. Pour mémoire, le feutrage blanc représente les spores qui vont de nouveau aller germer sur d'autres feuilles ou tiges. Tant que la tâche ne craque pas sous la pression des doigts, on peut considérer que nous sommes en risque. Le mistral qui a suivi l'épisode pluvieux a été bénéfique dans un second temps mais a aussi empêché la lutte dans un premier temps, alors que le mildiou était justement très actif.

**Nous n'avons pas pu, non plus, faire tourner le modèle, pour les mêmes raisons que pour les noctuelles, pour voir l'évolution vers de nouveaux cycles. En général, Mistral combiné avec des températures supérieures à 30°C ralentissent son développement mais le moindre orage, ou une rosée sont autant de facteur de redémarrage de la maladie. Du Mildiou en activité a ainsi été observé au 25 juillet sur une parcelle proche d'un cours d'eau et souvent avec brouillard qui était touchée depuis début juin.**



Des foyers de **Bactériose et d'Alternaria ont été malheureusement aussi présents**, surtout le secteur du Sud de la Drôme où on observe moins de mildiou...

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

SONITO (Robert GIOVINAZZO) et le réseau des techniciens de la filière

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Robert GIOVINAZZO  
SONITO  
Maison de l'Agriculture  
Site Agroparc - Bat. B  
84912 - AVIGNON  
rgiovinazzo@sonito.fr  
tel : 04 90 86 64 39